

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT D'EMPRUNT 276-2020**

---

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance ordinaire tenue le 4<sup>e</sup> jour du mois de février 2020, au lieu ordinaire des sessions, a adopté le Règlement d'emprunt numéro 276-2020 autorisant des travaux de pavage sur les rues Saint-Émilien et Côtes-de-Provence – Quartier Massie.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 14 avril 2020.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la *Loi*.

Les contribuables intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2020.



**Pierre-Alain Bouchard**  
**Greffier et directeur du Service juridique**

---

Entrée en vigueur – Règlement d'emprunt numéro 276-2020

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 16 avril 2020, et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an 2020.

Signé:   
Pierre-Alain Bouchard